

RECHERCHE ACTION COLLABORATIVE EN TRAVAIL SOCIAL : LES ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES D'UN BRICOLAGE SCIENTIFIQUE

Stéphane Rullac

De Boeck Supérieur | « Pensée plurielle »

2018/2 n° 48 | pages 37 à 50

ISSN 1376-0963

ISBN 9782807392359

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2018-2-page-37.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Recherche Action Collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un bricolage scientifique

STÉPHANE RULLAC¹

Résumé : Le développement de Recherche Action Collaborative dans le travail social est le véhicule inédit d'une forme de scientification de ce champ professionnel, qui développe une compétence scientifique des travailleurs sociaux au service de l'efficacité des dispositifs d'intervention sociale. Les enjeux sont alors aussi bien épistémologiques que méthodologiques. À travers une expérience de plusieurs RAC, l'auteur de cet article décline les enjeux structurants de cette démarche de recherche qui articule les savoirs universitaires, professionnels et d'usage de tous les acteurs du travail social.

Mots clés : *Recherche Action Collaborative, travail social, expérimentation, innovation sociale épistémologie, méthodologie.*

Un paradigme émergent au service de la scientification du travail social

La Recherche Action Collaborative (RAC) est avant tout une méthode dont la référence, l'usage et les contours sont en train d'émerger dans le champ de la recherche en travail social. Si l'aspect méthodologique est prégnant, ce mouvement s'inscrit fondamentalement dans le développement d'un paradigme scientifique, au sens de Kuhn : « [...] ensemble de croyances, de valeurs

¹ Stéphane Rullac est professeur en innovation sociale à la Haute École de Travail Social et de la Santé de Lausanne (EESP), Haute École Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Il est aussi membre du CRESPPA-GTM de Paris 8 Vincennes-Saint Denis et président du Conseil scientifique de la revue *Le Sociographe* : stephane.rullac@eesp.ch.

reconnues et de techniques qui sont communes aux membres d'un groupe donné » (Kuhn, 1982 [1972], p. 238). Au-delà d'une simple méthode, la RAC, au sens où nous allons le développer dans ce texte, définit des références communes portées par un groupe qui se reconnaît dans les mêmes éléments :

- Généralisations symboliques (affirmations acquises comme évidentes par les membres du groupe).
- Croyances métaphysiques (modèles de pensée qui fondent la dispute scientifique).
- Valeurs (affirmations larges qui permettent de faire naître le sentiment d'appartenance à un même groupe).
- Exemples (cas résolus qui permettent aux étudiants de se former et d'acquérir les trois éléments précités).

Dans cette approche, les RAC forment une « matrice disciplinaire » constituée d'un ensemble de références qui fondent une communauté scientifique, susceptible par la suite de chercher à se faire reconnaître comme discipline universitaire, science ou paradigme scientifique (Rullac, 2014a), dans le cadre d'un processus de scientification (Habermas, 1973 [1968], p. 106).

Dans une recherche de définition, utilisons celle proposée dans un ouvrage récent collectif qui revendique une forme de scientificité non scientifique, au sens des paradigmes préexistants : « Il ne s'agit pas d'un label, d'un projet scientifique, mais plutôt d'une appellation totalement non contrôlée, expression valise pour embarquer avec nous des acteurs d'expériences différenciées qui cherchent à comprendre et/ou agir, en pratiquant des pratiques collaboratives singulières qui se cherchent et qui ont besoin de s'éprouver et de s'évaluer » (Les chercheurs ignorants, 2015, p. 12). C'est bien dans la revendication de faire de la science autrement, au service du travail social, que nous situons l'émergence de la RAC comme un support méthodologique permettant *in fine* de développer le paradigme scientifique du travail social.

Pour rédiger cet article, nous nous basons sur une expérimentation scientifique qui m'a permis la mise en place de 4 RAC, depuis 2014, menées pour des acteurs de l'intervention sociale, dans le cadre d'écoles en travail social². Sans revenir en détail sur ces expérimentations³, c'est bien une pratique de cette modalité de « bricolage scientifique » qui permet l'élaboration de ce texte qui ambitionne de formaliser les enjeux épistémologiques et méthodologiques des RAC au service de l'intervention sociale. L'hypothèse de cette contribution est de formaliser à travers le support des RAC, les spécificités du processus de scientification du travail social ainsi à l'œuvre.

² Entre 2006 et 2015, j'ai participé à la création et coordonné le CERA (Centre d'Études et de Recherche Appliquée) à BUC Ressources et, entre 2015 et 2018, j'ai inauguré la Direction de la recherche, Direction scientifique à l'IRTS Paris Île-de-France.

³ « Le GRAJEP (Groupe de Recherche-Action Jeunes et Espace Public) : comment le collectif associatif contribue-t-il à favoriser la participation des habitants dans le quartier de la Goutte d'Or ? », 2013-2016 ; « Une contribution de la PSA Belleville pour l'hébergement des jeunes de moins de 25 ans à l'heure du SIAO », 2012 ; « Le projet d'accompagnement de MÉTABOLE, Formalisation d'une intervention originale » depuis 2014 ; « Le projet ADOPHÉ (Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement) : mise en œuvre d'une Recherche Action Collaborative (RAC) par 3 associations : AEF, Jean Cotxet et CFPE Établissements. Une démarche scientifique au service d'un dispositif socio-éducatif inédit en Seine-Saint-Denis », depuis 2016.

1. Une épistémologie au service de la résolution des problématiques professionnelles du travail social

1.1. Produire des processus scientifiques socialement efficaces

1.1.1. Un vecteur d'innovation sociale

Le développement des RAC s'inscrit dans une volonté de mobiliser la démarche scientifique au service de l'innovation sociale dans le champ du travail social, par les acteurs concernés, dans une approche intégrée qui « fait ressortir la présence d'une double innovation sociale, la première visant les usagers, la seconde concernant les intervenants des institutions. À travers la réorganisation des services/du travail, l'apprentissage, l'autonomie, la valorisation personnelle et la motivation se révèlent des notions qui relient le mieux-être des uns à celui des autres » (Cloutier, 2003, p. 7). L'hypothèse retenue est que les contraintes peuvent être considérées comme des opportunités par les acteurs sociaux, s'ils se donnent les moyens de la résoudre : « Ce qui est incertitude du point de vue des problèmes est pouvoir du point de vue des acteurs » (Crozier et Friedberg, 1977, p. 24). Cette démarche s'inscrit dans le processus global de l'innovation sociale, comme un élément vital de la dynamique démocratique. Cet élan se situe au cœur des institutions du travail social, permettant ainsi d'initier des processus de changement social, *via* les expérimentations institutionnelles, au service de la participation professionnelle et de l'efficacité du travail social : « Le dynamisme et la créativité sont plutôt la marque des sociétés où la collectivité dans son ensemble participe aux processus innovateurs, où des entreprises, des acteurs gouvernementaux, des institutions de recherche et des organisations sociales constituent un système, voire des systèmes, générant des innovations technologiques dans le milieu de la production ainsi que des innovations sociales améliorant la qualité de vie des citoyens » (Klein et Laville, avec la collaboration de Moulaert, 2014, pp. 7-8). Cette innovation sociale endogène au travail social, par la mobilisation scientifique des travailleurs sociaux⁴, est alors un vecteur d'autonomisation par le développement de la créativité professionnelle (Jaeger, 2016).

Ainsi considérée, l'émergence des RAC dans le travail social est à considérer comme un processus d'innovation sociale, selon la définition suivante : « une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » (Lévesque, 2008). Par le biais d'une créativité professionnelle favorisant l'expérimentation sociale au sein du travail social, les RAC sont le moteur d'une revitalisation démocratique.

⁴ Nous considérons ici comme travailleurs sociaux tous les salariés qui concourent aux dispositifs du travail social, indépendamment de leurs statuts et fonctions.

1.1.2. Un appel au développement de l'expertise sociale du travail social

Le travail social en France s'est construit dans une expertise de l'intervention sociale qui a construit avec le temps une forme identitaire d'assignation à la praticité (Rullac, 2014b). Le résultat de cette construction sociale est que ce champ professionnel ne revendique pas d'expertise au-delà de la relation avec ses usagers dans la mise en œuvre de dispositifs, en renonçant tacitement à participer au développement social, à l'échelle nationale et internationale. C'est ainsi qu'il est possible d'expliquer l'absence de discipline universitaire du travail social qui n'est considéré que comme un champ d'intervention professionnelle, à défaut d'être aussi un champ de savoirs académiques participant à la bonne marche sociale. Cette posture franco-française apparaît aujourd'hui comme isolée, au regard des revendications du travail social à l'échelle mondiale, comme l'illustre la définition internationale du travail social approuvée par l'assemblée générale de IASSW (association des travailleurs sociaux le 10 juillet 2014 à Melbourne) : « Le travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes. » C'est pour rattraper ce retard que la France vient de publier le décret du 6 mai 2017 qui définit le travail social dans le Code de l'action sociale et des familles : « Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. [...] »

Les RAC participent au processus de disciplinarisation secondaire du travail social (Rullac, 2014a), qui cherche aujourd'hui une reconnaissance disciplinaire sur la base de sa légitimité pratique. C'est ainsi que le savoir professionnel du travail social se trouve questionné, en se voyant ajouter une compétence à participer au développement de l'idéal démocratique par le développement d'une expertise s'étendant au fonctionnement social.

1.2. Le développement de savoirs agissants

1.2.1. Le développement de compétences professionnelles de recherche

Si les travailleurs sociaux ne sont pas des chercheurs du point de vue statutaire ou fonctionnel, l'enjeu des RAC est de leur permettre d'intégrer cette compétence parmi toutes celles qui fondent leur identité professionnelle⁵.

⁵ D'ailleurs, la très récente reconnaissance des Diplômes d'État (DE), dits canoniques, en licences « gradées » dès septembre 2018 selon l'arrêté du 27 mars 2017, vient reconnaître l'intégration d'un

Les RAC permettent que les travailleurs sociaux deviennent producteurs d'un savoir agissant car utile au travail social et à la société. Ce savoir repose sur l'hypothèse que ces professionnels sont les mieux placés pour comprendre et changer leur environnement institutionnel, pour l'améliorer, selon l'idéal de la Recherche Action (RA) : « Cette mise en mouvement conduit les acteurs à se repositionner par rapport à des postures anciennes ou à des habitudes. Ces changements sont élaborés collectivement par les acteurs, considérés comme capables d'apporter leur contribution à la mise en place d'une nouvelle manière de traiter un problème ou de faire fonctionner autrement une organisation » (Crézé et Liu, 2006, p. 8).

Les RAC participent également à la mutation des identités et compétences professionnelles des travailleurs sociaux, qui impliquent de leur part le développement d'une légitimité à produire du savoir utile, transformant les dispositifs qu'ils mettent en œuvre. Pour cela, encore faut-il que la sphère institutionnelle devienne un espace producteur de recherches endogènes, par les travailleurs sociaux et pour le travail social. *In fine*, les RAC participent à la redéfinition de la nature des savoirs professionnels du travail social qui sont appelés à mêler de plus en plus l'intervention et la recherche, dans une posture de praticien-réflexif, comme a pu l'affirmer Kurt Lewin : « une action à un niveau réaliste toujours suivie par une réflexion autocritique objective et une évaluation des résultats. Puisque notre but est d'apprendre vite, nous n'aurons jamais peur de faire face à nos insuffisances. Nous ne voulons pas d'action sans recherche ni de recherche sans action » (cité par Marrow, 1972, p. 16).

Cette articulation entre action et recherche fonde un savoir agissant, qui se caractérise par trois grandes caractéristiques épistémologiques (Bazin, 2014) : le développement d'une praxis⁶ qui relève d'une science de l'action, dans le développement d'une posture hybride de l'acteur-chercheur ; le développement d'une recherche pratique qui vise à articuler la posture du savant (chercheur) et de l'expert (l'acteur) ; le développement d'une méthode inductive qui se construit à partir des problèmes que rencontre l'acteur dans une optique de la problématiser à partir de la mobilisation secondaire de concepts. Le développement des RAC dans le travail social dépasse donc un simple enjeu technique.

En développant une compétence professionnelle de recherche, ce mouvement participe à la recomposition identitaire des travailleurs sociaux, en les amenant à produire une épistémologie associée à leurs démarches de recherche.

minimum de compétence en la matière dans cette formation professionnelle. Pour préparer ces DE « gradés », les écoles de travail social doivent être accréditées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette montée en légitimité, avec la reconnaissance du grade de licence, intègre donc une part de scientification des diplômes et des écoles du travail social, et immanquablement le développement plus soutenu de contenus liés à la recherche. C'est aussi dans cette perspective que l'accréditation des écoles de travail social doit s'obtenir sur la base d'une convention avec une université qui sera alors un partenaire pour co-construire plus scientifiquement la formation gradée.

⁶ La *praxis* peut être considérée comme la science de la pratique.

1.2.2. L'instauration d'un fonctionnement collaboratif à l'échelle des institutions du travail social

Une RAC est une RA qui porte en plus l'idéal démocratique de la participation citoyenne, grâce au principe de la participation qui vise l'émancipation et l'*empowerment* des acteurs les plus faibles, selon un « processus d'organisation autonome des pauvres, des immigrés et autres "sans voix" en une force politique et qui peut également désigner les politiques publiques visant à développer leurs capacités à se faire entendre et à s'organiser collectivement » (Carel, 2017, p. 28). À l'échelle des institutions, l'idéal de la participation n'est pas à confondre avec l'autogestion qui est un mode de gouvernance à part entière, mais plutôt comme un fonctionnement institutionnel transversal, dans lequel les fonctions priment sur les statuts, uniquement le temps de la recherche.

Dans cet espace-temps, tous les acteurs coproduisent en partant de leurs préoccupations professionnelles, en mutualisant leurs savoirs et leurs analyses, dans une logique d'autoformation qui articule toutes les expertises des professionnels, partenaires mais aussi usagers. Les RAC visent la complémentarité de la multiréférentialité (Ardoino, 1993), dans un processus libérateur et émancipatoire des institutions et des individus, en ne reproduisant pas les assignations sociales qui structurent les relations institutionnelles. Cette approche institutionnelle s'intègre dans une invitation contemporaine des « entreprises » à davantage innover, en mettant en œuvre un management matriciel libérateur qui dépasse un modèle d'organisation historique plutôt pyramidal, centralisé et hiérarchisé, pour mettre en œuvre des modalités d'organisation transversales par projet : « En clair, le chef de projet va "piocher" dans les services les personnes dont il a besoin, mais celles-ci ne consacreront au projet que quelques heures ou quelques jours par semaine et devront toujours assumer une partie de leurs tâches quotidiennes. Le chef de projet désigne, planifie, organise et contrôle son "project-team". Il est responsable des ressources pour son projet, mais chaque équipier continue de dépendre hiérarchiquement de sa direction d'appartenance. C'est une structure qui bouscule l'ordonnancement des relations classiques exclusivement verticales, facteurs de cloisonnement. Elle introduit un certain désordre, mais a l'avantage de mieux solliciter les compétences et les partages d'expérience » (ANACT, 2006, p. 7).

Les RAC visent l'instauration de relations collaboratives horizontales non hiérarchiques, équitables et transparentes, dans lesquelles tous les acteurs sont considérés momentanément comme des chercheurs. Tout comme la production de connaissances scientifiques pour les travailleurs sociaux est une révolution épistémologique, la création d'espaces de recherche est un bouleversement institutionnel du travail social qui pose la question des méthodes pour relever ces deux types de défis complémentaires.

2. Une méthodologie tout-terrain au service de la résolution des énigmes professionnelles du travail social

2.1. Une recherche appliquée à la question du travail social

2.1.1. Le point de départ des problèmes professionnels

Toute RAC commence par l'identification d'un problème qui gêne la mise en œuvre du projet institutionnel. C'est bien parce que quelque chose « coince » qu'il est nécessaire d'étudier les moyens de résoudre ce problème en mobilisant la démarche scientifique. C'est à travers cette recherche de solutions que la production de savoir est générée pour être *in fine* traduite en savoir professionnel agissant. Cette épistémologie au service d'une profession s'intègre dans une science appliquée. Cependant, comme toute science est appliquée à un objet, il convient de préciser systématiquement à quoi est appliquée cette recherche. En l'occurrence, il s'agit d'une recherche appliquée à l'efficacité du travail social (Rullac, 2012c), sans que cela ne limite la portée scientifique du processus engagé. Tout comme la médecine, la psychologie, la gestion ou les sciences de l'éducation, les RAC en travail social fondent une science à visée professionnelle qui produit des connaissances au service d'une pratique. En l'occurrence, il s'agit des sciences du travail social dont l'objet est « d'étudier les conditions d'existence, de fonctionnement et d'évolution des situations et des faits du travail social » (Rullac, 2014d, p. 274).

C'est d'ailleurs au regard de l'importance du problème à résoudre que la motivation d'engager une RAC s'affirme comme un moteur à relever ce défi. C'est à partir de ce point de départ que la problématique peut se construire et que la nécessaire rupture épistémologique avec la logique d'acteur peut se produire chemin faisant. Cependant, cette fameuse rupture ne peut se construire sur une distance préalable avec l'objet de la recherche, mais à partir de la proximité des acteurs qui se donnent les moyens d'objectiver leur subjectivité, dans une approche similaire à l'ethnologue. Dès lors, le chemin de la résolution de l'énigme professionnelle de départ doit passer par de la prise de distance théorique, comme un moyen d'élaborer des pistes de compréhension et de résolution inédites, à travers la construction d'une problématique, d'une récolte de données et de leur analyse, pour permettre le cas échéant de modifier les pratiques institutionnelles au regard de la théorie inédite produite.

Donnons l'exemple de l'association Métabole. Cette institution a été fondée il y a plus de vingt ans, sur la base d'une démarche jugée alors novatrice en matière de protection de l'enfance, dans une alternative au modèle du foyer collectif pour des grands adolescents. L'adolescent placé par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) se voit proposer un appartement autonome, avec un budget fourni sans demande de justificatifs de dépenses, dans le cadre d'un accompagnement par un psychologue dans une fonction d'« accompagnateur psycho-social ». Ce projet a été mis en œuvre dans une logique d'accompagnement social, sans formalisation de la démarche. Aujourd'hui, ce projet se heurte à une affirmation d'efficacité non démontrée autrement que par le financement continu de l'ASE et à une méthodologie non formalisée qui freine sa

transmission et sa diffusion. Autrement dit, cette innovation autoproclamée est fragilisée par l'absence d'objectivation endogène de ses références. Dans un premier temps, cette RAC a formalisé l'histoire du projet institutionnel, qui n'était portée oralement que par les deux fondateurs, dans une forme de prérogative institutionnelle qui menace à terme la pérennisation quand viendra l'heure de leur départ. Dans un second temps, cette RAC a défini les références du projet à travers un corpus d'écrits institutionnels produits ces dernières années. Au total, 16 références ont été identifiées et déclinées en savoir professionnel, en valeurs éthiques et en modalités pratiques d'institutionnalisation.

Le savoir ainsi produit scientifiquement a permis aux travailleurs sociaux de se réapproprier leur réalité institutionnelle, en mettant à distance leurs allants de soi en tant qu'acteurs. Cette objectivation du projet institutionnel réellement mis en œuvre leur permet *in fine* de le modifier en fonction des objectifs professionnels initiaux revendiqués mais par forcément appliqués.

2.1.2. Une sphère d'innovation source de savoirs et de créativité

Placées dans une perspective d'innovation sociale, les RAC ouvrent des espaces de créativité en matière d'éthique, de concepts et de méthodes. La production collective de ces références, appelées à terme à redessiner les contours du projet institutionnel qui intègre la RAC, passe par l'élaboration de savoirs dans le cadre de la démarche de recherche. Au cours de nos expériences, il est apparu que 3 types de savoirs ont été mobilisés, distingués et articulés : les savoirs académiques, les savoirs professionnels et les savoirs d'expertise d'usages (Soulet, 2016). Les savoirs académiques s'articulent selon les différentes disciplines universitaires existantes, dans les différentes références bibliographiques existantes. Les savoirs professionnels s'articulent selon les différents métiers qui collaborent de manière pluridisciplinaire au sein du travail social et qui articulent en fonction de la finalité des projets institutionnels qui commanditent la RAC. Les savoirs d'expertise d'usages sont développés par tous les acteurs sociaux qui font usage des dispositifs du travail social, selon l'utilisation qu'ils en font et la connaissance⁷ qu'ils en ont : usagers, financeurs, prescripteurs, autorités de contrôle, etc. C'est la mise en synergie de ces savoirs qui permet à la RAC de saisir la complexité du travail social et de tenter d'en résoudre les énigmes et de proposer des modifications des projets institutionnels dans ses différentes déclinaisons : politique, déontologique, stratégique, conceptuelle et méthodologique.

Dans ce contexte, les RAC constituent un espace-temps institutionnel tiers qui autorise, au sens symbolique et pragmatique, la participation de tous types d'acteurs du travail social. Cette participation, quels que soient les statuts, les fonctions et les savoirs des acteurs sociaux, permet de faire émerger un « chercheur collectif » producteur de savoirs hybridés, pour chercher, se former et transformer. La finalité des RAC est de contribuer globalement à identifier, renforcer et diffuser les pratiques pertinentes du dispositif, en :

⁷ Nous distinguons ici le savoir de la connaissance. Le savoir est une connaissance élaborée, discutée et reconnue par une communauté, entre pairs. Une connaissance est une référence personnelle et singulière, qui n'est pas appelée à être objectivée, référencée, partagée et stabilisée collectivement.

- définissant progressivement les contours de l'innovation ;
- modélisant les références structurant les pratiques ;
- associant les familles et les partenaires ;
- améliorant les modalités d'accompagnement du dispositif qui le nécessitent ;
- évaluant les apports de l'innovation ;
- diffusant les résultats pour les équipes et les partenaires, notamment les financeurs.

Ainsi posés, les enjeux complexes et ambitieux des RAC interrogent profondément la méthodologie nécessaire à leurs mises en œuvre, et constituent à ce titre une innovation en travail social.

2.2. Les contours d'un dispositif composite de recherche

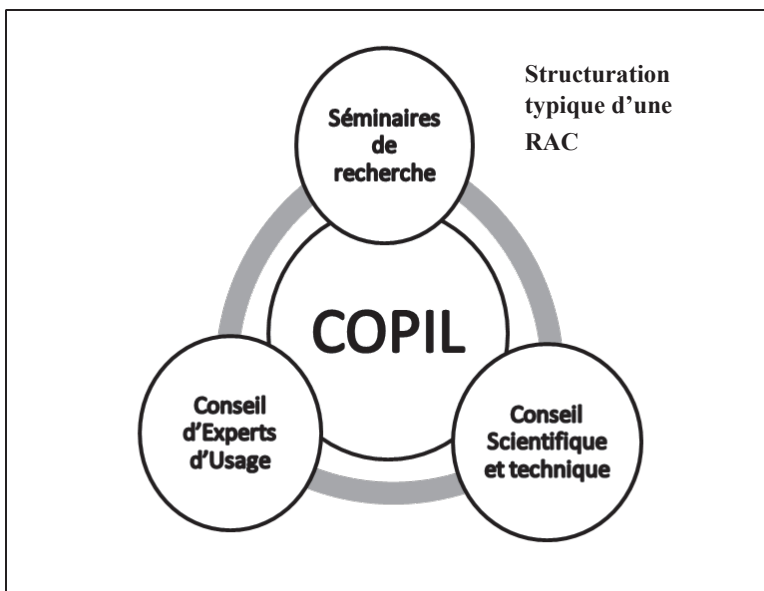
2.2.1. Des organes complémentaires au service d'une résolution collective

La première dimension à instituer au début d'une RAC est le portage de la démarche de recherche au plus haut niveau de décision institutionnelle du champ de pratiques concerné. Cela implique une adhésion de la direction (notamment le conseil d'administration pour les associations), au sens large du terme, qui doit porter le projet et ses conséquences en matière de moyens à donner et des effets à assumer.

De manière pragmatique, il m'arrive souvent de présenter les avantages politiques de l'instauration d'une RAC pour le commanditaire, notamment pour régler les problèmes qui empêchent le projet institutionnel, mais aussi les avantages à devenir producteurs de recherche en matière de gouvernance. Le principal effet est d'intégrer institutionnellement la légitimité de produire une expertise scientifique et d'en bénéficier dans les relations partenariales avec l'environnement. Je pense particulièrement à l'exemple d'une association parisienne qui menait une expérimentation pour la Mairie de Paris, afin de structurer un marché de récupérateurs-vendeurs, dit biffins. J'ai eu l'occasion avec cette association de mener une recherche pour le compte de la Région Île-de-France, dans l'objectif de mener une cartographie des biffins à l'échelle régionale. Dans le cadre de l'expérimentation, la Mairie de Paris finançait 2/3 du coût réel de l'activité. Dès lors que cette association a intégré une compétence de recherche, le financeur municipal a soudainement donné 100 % du coût réel l'année suivante après le début de la recherche.

Ce qui peut être considéré comme un heureux hasard peut aussi se lire au regard d'un rapport de force basé sur l'acquisition d'une nouvelle légitimité sociale de l'association acquise par la recherche. Dans le cadre des RAC que je mène, un COmité de PILotage (COPIL) est créé pour devenir le noyau de la démarche. Le COPIL construit, mène et régule le dispositif. Il est composé des membres de la direction, des coordinateurs des séminaires de recherche et des orientateurs. Les membres de la direction ne siègent pas dans le COPIL au nom de leurs statuts mais de leurs fonctions, afin de favoriser l'intégration de la RAC dans le dispositif. Les coordinateurs sont des professionnels de l'institution qui acceptent de prendre la charge de coordonner les séminaires de

recherche déclinés par la RAC. Enfin, les orientateurs sont des chercheurs professionnels, extérieurs à l'institution, pour accompagner au développement de la RAC, au moins en binômes voire en trinômes. C'est la fonction que j'incarne, seul ou avec d'autres collègues chercheurs. Les séminaires déclinent des groupes de recherche pilotés par les coordinateurs qui se servent du COPIL comme un espace de régulation de leurs fonctions. Le Conseil Scientifique et Technique (CST) légitime la démarche de recherche et nourrit le processus en le soutenant du point de vue de ses compétences scientifiques. Le Comité Expert d'Usage (CEU) réunit ceux qui font usage du dispositif en le finançant ou l'utilisant, et en développant ainsi des savoirs expérientiels à part entière (usagers, les familles, les tutelles, etc.). Progressivement, ces 4 instances organisent des liens, comme par exemple des référents du CST qui s'intègrent à des séminaires. En fonction du nombre de chercheurs concernés, le COPIL peut devenir un séminaire unique.



Dans le cadre de ce trépied (séminaires, CST, CEU), médiatisé par le COPIL, le recours à toutes les méthodes est possible, que ce soit de manière inductive, déductive, abductive⁸, quantitative ou encore qualitative, dans une forme de « bricolage » (De Certeau, 1990), au sens noble du terme. Ce bricolage scientifique n'est pas à concevoir comme une faiblesse méthodologique, du fait du manque de mobilisation d'un modèle récurant, mais comme l'expression d'un « trait culturel » de ce type de recherche menée par les travailleurs sociaux et pour le travail social (Jouvenet, 2007, p. 1996).

La mise en œuvre d'une RAC nécessite une mise à disposition des salariés concernés, à la hauteur de 2 journées mensuelles pour les chercheurs impliqués dans un séminaire et de 3 journées pour les membres du CODIR ; au minimum. La durée d'une RAC ne peut se situer en dessous de 2 ans et

⁸ La démarche abductive se caractérise par une étude de cas très approfondie.

l'expérience montre que 3 ou 4 années sont le plus souvent nécessaires. Enfin, une diffusion des résultats de la recherche doit être prévue sous la forme de restitutions publiques et de publications. Ce dernier point est souvent complexe dans le cadre du travail social. Nous y reviendrons à la fin de cet article.

2.2.2. Quelques exemples de processus intégrés aux RAC menées

a. L'orientation scientifique est un accompagnement

La fonction d'orientateur consiste à placer les professionnels du COPIL en position de chercheurs, sans faire pour autant de la recherche. Ce décalage par rapport à la position classique d'un directeur de recherche est une forme de deuil à faire pour l'orientateur, qui doit accompagner à la recherche, tout en renonçant à la mener soi-même. En revanche, l'expertise nécessaire pour amener un collectif de recherche composé de non-scientifiques à faire de la recherche, nécessite une importante maîtrise technique pour *in fine* se concentrer sur les enjeux relations d'une relation qui s'apparente à une forme de formation continue et d'une régulation de groupe. L'image la plus propice à illustrer cette situation est celle du conducteur d'une voiture pris dans une conversation avec le passager. Afin de se concentrer sur la discussion, qui possède sa propre rationalité, la technique de pilotage doit être totalement intégrée au point d'être automatique. Les exigences de l'acculturation scientifique des professionnels du travail social nécessitent que l'orientateur soit un chercheur de haut niveau qui possède un large panel de compétences théoriques et méthodologiques, pour mieux se concentrer sur la conduite scientifique du groupe vers de nouvelles compétences, dans un contexte institutionnel de recherche, voire interinstitutionnel, au sein d'une dynamique relationnelle de groupe forcément complexe.

Les enjeux de cet accompagnement scientifique mériteraient un article à part entière, dans la mesure où il conditionne la réussite d'une RAC. De cette expérience, j'en retire l'intuition que cet accompagnement à la recherche mobilise en grande partie les mêmes compétences qu'un accompagnement que j'ai pu mener dans le cadre de mon expérience passée de travailleurs sociaux, notamment dans la dimension de gestion de groupe. Autrement dit, le fait que l'orientateur scientifique d'une RAC en travail social soit lui-même un travailleur social peut constituer un avantage, non seulement pour comprendre le travail social mais aussi pour se positionner face au groupe qu'il accompagne.

b. Le CEU est un espace tiers pour rapprocher la norme et la déviance

Le CEU est l'un des organes institutionnels le plus novateur d'une RAC, au point d'en illustrer quasiment la spécificité de la démarche. Elle consiste à impliquer scientifiquement tous les acteurs du travail social, y compris ceux qui en font généralement l'objet. Je vais ici donner une illustration concrète. L'une des RAC orientées consistait à favoriser l'émergence d'une mobilisation « positive » de jeunes habitants dans un quartier populaire, afin de ne pas laisser le monopole des dealers dans l'espace public (Brahim, 2017). Le CEU a été créé en réunissant un groupe de jeunes connus par les associations réunies autour de la RAC (centre social, équipe de prévention spécialisée, centre de réduction de la toxicomanie, etc.). Ce groupe a d'abord commencé à faire une cartographie des problématiques connues dans le quartier dans l'espace public. Parmi

l'une d'elles, l'organisation de barbecues « sauvages » par d'autres jeunes, dans les friches du quartier, a été rapportée. Cette mobilisation spontanée, mal vécue par les riverains, a été considérée théoriquement comme une initiative potentiellement positive, mais mal perçue car non portée par une organisation légitime. Dès lors, le CEU a été mandaté pour entrer en contact avec les organisateurs des barbecues, afin de leur proposer le label de la RAC, sans toutefois modifier en quoi que ce soit leur organisation initiale. Légitimés par le dispositif de recherche, et notamment par le CS qui intégrait par exemple le commissaire de police local, ces barbecues sont devenus fréquentables et même populaires. L'ancien maire de l'arrondissement étant le ministre de la ville de l'époque, ces manifestations ont même reçu la visite de l'ancien édile, suivi par des journalistes du journal *Le Monde*. Quelque temps après, le CUE a invité les organisateurs des barbecues au CST, pour en faire le bilan. Dès lors, ces manifestations n'étaient plus considérées comme sauvages, alors qu'elles se déroulaient toujours sur des friches de ce quartier, sans plus d'autorisation qu'avant : à défaut de devenir légaux, ces barbecues étaient devenus légitimes par l'entremise du CEU et la caution du CST, grâce à un espace tiers créé par la RAC.

c. Le symptôme institutionnel peut s'étendre à la RAC et menacer le processus de recherche

Une RAC, qui n'a pas abouti, a été mise en place pour valoriser le travail d'un dispositif parisien dédié aux jeunes sans-abris. La récente mise en place du SIAO (Service Intégré d'Accompagnement et d'Orientation) leur avait retiré la mission d'orienter eux-mêmes les sans-abris vers les hébergements de leur réseau partenarial. Privés de cette mission qui légitimait historiquement le sens de leurs actions, ces professionnels étaient en crise identitaire. La RAC a été mise en place comme un moyen de valoriser le travail mené, en interrogeant les usagers à l'issue de chaque entretien mené avec un travailleur social du dispositif. L'idée consistait à évaluer le sens de l'accompagnement donné par les usagers eux-mêmes, indépendamment de l'auto-appréciation des professionnels, qui étaient pris dans une forme de dépression institutionnelle. Le travail a avancé pendant 6 mois pour construire collectivement un questionnaire *ad hoc*. Celui-ci a même été testé auprès de 18 usagers. Le résultat était sans appel : même privés de la possibilité d'être orientés vers des hébergements, les usagers étaient très satisfaits de l'accompagnement proposé. Pourtant, à la veille de généraliser le passage du questionnaire à grande échelle, l'équipe a décidé collectivement de dénoncer la RAC comme inutile. J'ai alors pris conscience que le symptôme de la dépression institutionnelle avait été plus fort que la dynamique insufflée par la RAC. L'hypothèse de la capacité soignante de la démarche a été mise à mal cette fois-ci. Est-ce pour autant une règle générale ? Je ne saurais le dire à ce stade de mes expérimentations scientifiques.

d. L'enjeu complexe de la publication

Le passage à l'écriture des résultats, pour en formaliser le processus de construction et en diffuser les résultats, est l'un des défis des RAC. Si les travailleurs sociaux écrivent beaucoup, ils formalisent assez peu les processus méthodologiques qui conduisent leurs actions, en conformité avec leur identité d'intervenants sociaux qui privilégie les résultats à la description des moyens. C'est aussi l'un des symptômes de l'assignation à la praticité déjà évoquée.

Enfin, la publication est l'une des compétences acquises par la formation à la recherche, qui permet que l'écriture d'un rapport, d'articles et de contributions à l'oral, soit l'apanage d'un chercheur patenté. Amener les auteurs d'une RAC à publier les résultats de la recherche est à ce titre l'un des critères de réussite de la démarche d'acculturation scientifique du travail social et de ses professionnels.

Pour y parvenir plus facilement, j'ai progressivement mis en œuvre un sas intermédiaire qui passe par la formalisation des résultats par une représentation graphique sous la forme de carte mentale, par exemple le Prezi⁹. Cette modalité de mise en forme graphique des moyens et des résultats de la recherche passe par la formalisation d'articulations dans un glissement transversal (2D) et d'approfondissements dans une mise en en profondeur (3D), des éléments de la RAC. De plus, la communication des processus et des résultats de recherche se trouve facilitée par un format plus abordable par le champ professionnel du travail social, en dehors des formes scientifiques traditionnelles qui fédèrent autant qu'elles excluent. La phase finale de la rédaction du rapport de recherche de la RAC consiste alors à formaliser par écrit les contenus graphiques préalablement mis en ligne, sur la base de données déjà maîtrisée. L'acquisition des normes de l'écriture scientifique se trouve alors nettement facilitée, sur la base des contenus déjà stabilisés par une mise en forme graphique préalable.

Stéphane RULLAC
Professeur en innovation sociale
Domaine Travail Social
Haute école de travail social et de la santé | EESP
HES-SO // Haute École Spécialisée de
Suisse occidentale
Ch. des Abeilles 14 | CH-1010 Lausanne
+41 216510387
+33 660215545

Bibliographie

Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) (2006). *L'organisation et le management par projet*.

Ardoino, J. (1993). L'approche multiréférentielle (plurielle) des situations éducatives et formatives. *Pratiques de Formation-Analyses. Formation permanente*, 25-26, 15-34.

Bazin, H. (2014). Enjeux d'un tiers espace scientifique. Éléments méthodologiques et épistémologiques en recherche-action. Document électronique, www.recherche-action.fr.

Brahim, S. (2017). *Le Groupe de Recherche-Action Jeunes et Espaces Publics (GRAJEP). Comment un collectif d'acteurs de l'intervention sociale se mobilise pour favoriser la participation des habitants*. Paris : L'Harmattan/Presses de Parmentier, coll. « Recherche en action ».

Carrel, M. (2017). Injonction participative ou *empowerment* ? Les enjeux de la participation. *Vie sociale*, 19, 27-34.

⁹ <https://prezi.com/fr/>

- Cloutier, J. (2003). Qu'est-ce que l'innovation sociale ? *Cahier du CRISES*, Études théoriques, UQUAM.
- Crézé, F. et Liu, L. (dir.) (2006). *La recherche-action et les transformations sociales*. Paris : L'Harmattan.
- Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Paris : Seuil.
- De Certeau, M. (1990 [1980]). *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Habermas, J. (1973 [1968]), Scientification de la politique et opinion publique. In *La technique et la science comme idéologie*. Paris : Gallimard.
- Jaeger, M. (2016). Parier sur la créativité pour renouveler le travail social, *ASH*, n° 2957, 22 avril.
- Klein, J.-L. et Laville, J.-L., avec la collaboration de Moulaert F. (2014). L'innovation sociale : repères introductifs. In *L'innovation sociale*. Toulouse : Erès.
- Kuhn, T. (1982 [1972]). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- Les chercheurs ignorants (dir.) (2015). *Les recherches-actions collaboratives*. Rennes : Presses de l'EHESP.
- Jouvenet, M. (2007). La culture du « bricolage » instrumental et l'organisation du travail scientifique : enquête dans un centre de recherche en nanosciences. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 1(2), 189-219.
- Lévesque, B. (2008). Le potentiel d'innovation et de transformation de l'économie sociale : quelques éléments de problématique. *Interações (Campo Grande)*, 2, 191-216.
- Marrow, A. J. (1972). *Kurt Lewin, sa vie, son œuvre*. Issy-les-Moulineaux : ESF.
- Rullac, S. (2014a). *La scientification du travail social. Recherche en travail social et discipline universitaire*. Rennes : Presses de l'EHESP.
- Rullac, S. (2014b). Dépasser une assignation à la praticité. In M. Jaeger (dir.). *Le travail social et la recherche. Conférence de consensus*. Paris : Dunod.
- Rullac, S. (dir.) (2012). *La science du travail social. Hypothèses et perspectives*, Issy-les-Moulineaux : ESF.
- Rullac, S. (2014). Travail social et intervention sociale en France. L'état des savoirs, *NPS*, 2, 267-283.
- Soulet, M.-H. (2016). Le travail social, une activité d'autoconception professionnelle en situation d'incertitude. *SociologieS* [En ligne], mis en ligne le 16 juin.